Le P'tit Saturnin

HIVER 2019

Une « détective » d'Histoire à Saint-Sornin, p.16-18

Une nouvelle vie pour l'épicerie ! p.4

Retour sur le Noël des enfants, p.20-21

Le sommaire

p.3 • L'édito
p.4 à 7 • Les moments forts
p.8 à 10 • Les infos pratiques
p.11 • Les échos du conseil
p.12-13 • Les travaux
p.14-15 • Clin d'œil
p.16 à 18 • Le dossier : l'Histoire
p.19 • Le patrimoine & l'environnement
p.20—21 • L'enfance—Jeunesse
p.22—23 • Il était une fois
p.24 • La parole est à vous
p.25 • L'instant poétique
p.26 • C'est à venir
p.27 • Les contacts utiles & l'état civil

Les permanences des élus

Le matin, de 9h à 12h

JOUR	ÉLU
Lundi	Madame Lucette PELISSON
Mardi	Madame M.T GRANDILLON
Jeudi	Madame Annick MITCHELL
Vendredi	Monsieur Claude GAUDIN
Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le mardi.	

Le comité de rédaction

Directeur de publication
Joël Papineau

Responsable de rédaction
M.T Grandillon

Rédaction—mise en page
L'Atelier Flaubert—latelier.flaubert@gmail.com

Comité de Rédaction
Joël Papineau
M.T Grandillon
Annick Mitchell
Béatrice Ravet
Brigitte Morineaux
Baudouin Dunoyer de Segonzac

L'édito

Chers administrés,

2018 s'achève avec son lot de travaux et d'animations, réalisés au cours de ces 12 derniers mois.
Et comment oublier cet été exceptionnel donnant à chacun d'entre nous plus de baume au cœur ?

Bienvenue à 2019 avec un premier drapeau à Saint-Nadeau pour l'achèvement des travaux d'embellissement et de sécurisation. Nous poursuivrons par l'aménagement des rues du Petit Moulin, de la Bretèche, de l'Abbaye et de la Tourette. Si nos finances le permettent, nous ferons la réfection de la rue de Leuze.

Le projet qui nous tient également à cœur est celui de l'aménagement du site de Broue par sa valorisation en le protégeant ; j'ai eu l'occasion de décrire dans un numéro précédent la création d'un comité technique pour établir un plan de référence dont la finalité est de classer le site et de faire visiter les fouilles qui seront, à terme, à ciel ouvert.

De plus, le plan local d'urbanisme devrait être validé au cours de l'année, ce qui permettra de répondre aux demandes régulières d'habitats sur notre commune, notamment pour inscrire les enfants à l'école Montessori.

D'autres projets vont se réaliser (aire de basketball…) tandis que certains sont en réflexion, comme la création d'une maison d'assistantes maternelles et le maintien de notre café suite au départ de notre cafetier Jean-Paul début décembre…

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2019.
Qu'elle vous apporte bonheur, prospérité, réussite dans vos entreprises privées et professionnelles.

Bien à vous,

Joël Papineau,
Maire de Saint-Sornin

Saint-Sornin souhaite la bienvenue à tous ses nouveaux habitants !

Une nouvelle vie pour l'épicerie

La devanture de l'épicerie, place Saint-Saturnin

La nouvelle épicerie Monfi Shop vous accueille en centre-bourg depuis le 12 novembre.
La réouverture d'un commerce de proximité était l'un des évènements attendus en fin d'année 2018.

« Chez Mon Fi, y'a d'la vie ! »
Jérôme Legeron, Saint-Sorninois et gérant du Proxi dans la commune de Breuillet, est l'heureux nouveau propriétaire du commerce de la place Saint-Saturnin, qui avait fermé ses portes en septembre.
Pour lui, racheter ce multiservices, c'est avant tout continuer à maintenir une solution pratique pour les habitants.
Et comme il s'agit d'une histoire de famille, c'est Clément, son fils, qui est chargé d'accueillir les clients. Il nous explique que «*de nouveaux services sont proposés, comme des fromages frais à la coupe (emmental, brie, chèvre...) ou la possibilité de commander des huîtres du Bassin de Marennes.* » De quoi se laisser tenter par tant de gourmandise, à quelques pas !

Les horaires d'ouverture

JOUR	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	Fermé	16h—19h
Mardi	8h30—12h30	16h—19h
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	8h30—12h30	16h—19h
Vendredi	8h30—12h30	Fermé
Samedi	8h30—12h30	16h—19h
Dimanche	8h30—12h30	Fermé

Pratique ! La livraison à domicile (commune exclusivement) est disponible gratuitement

Une orthophoniste s'installe à Saint-Sornin

Émilie Gallien, orthophoniste

Depuis le 29 octobre dernier, Émilie Gallien, professionnelle de santé spécialisée dans les troubles de la communication et du langage, a posé ses valises à Saint-Sornin.
Elle propose des consultations dans les locaux de la bibliothèque, près de la place Saint-Saturnin.

Des soins spécialisés dans l'enfance

Emilie Gallien, diplômée de l'Université d'Aix-Marseille, nous parle de son travail avec passion.
Elle nous explique qu'elle se partage entre La Rochelle, où elle effectue un travail à domicile pour des pathologies neurologiques, et Saint-Sornin, où elle accompagne plus particulièrement les enfants.

Il s'agit évidemment d'une opportunité de disposer de soins qualitatifs à proximité : rappelons que les enfants devaient jusqu'à présent se déplacer jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres afin d'obtenir des soins d'orthophonie adaptés à leurs besoins.

Des consultations sur rendez-vous

La spécialiste explique *« Les trois-quarts des rééducations auprès des enfants se déroulent durant le temps de l'année scolaire, et nécessitent de grosses prises en charge sur plusieurs mois.*
En fonction, des périodes mon planning peut parfois être saturé. C'est pourquoi il est important que les familles instaurent un premier contact avec moi afin d'établir un programme. Pour précision, je ne consulte que sur rendez-vous. »

Pour information, aucune séance ne peut être dispensée le :
- lundi matin
- mardi matin
- vendredi.

Besoin d'un rendez-vous ? N'hésitez pas à joindre Émilie Gallien au 06 61 00 39 74

De joyeuses fêtes pour les (grands) enfants

Une boîte-surprise distribuée aux aînés

Qui a dit que Noël était une fête réservée aux enfants ?
À Saint-Sornin, les personnes âgées de 80 ans ou plus ont aussi été comblées.

Des cadeaux gourmands

C'est une belle surprise qui attendait nos aînés à la fin du mois de décembre : chacun a pu bénéficier d'un colis composé de diverses gourmandises, afin de terminer l'année en douceur.

Deux modèles de présents ont été proposés, pour les couples mais également pour les personnes seules.
M. le Maire, Mme Pélisson et M. Gaudin se sont baladés dans le village et ont remis les colis à nos aînés, profitant de cette occasion pour passer un instant convivial avec chacun d'entre eux.

Le mot du maire

« Saint-Sornin est un village qui compte beaucoup de jeunes enfants et de familles, mais également un grand nombre d'aînés. Il est important pour le conseil municipal de penser à tout le monde, car c'est tous ensemble que nous sommes plus forts.

Les couples ont notamment pu recevoir un colis composé de bons produits, tels que :

- *du civet de canard ;*
- *du pâté aux morilles et aux cèpes ;*
- *une terrine au Sauternes*
- *un coffret de 4 confitures douceur ;*
- *un assortiment de chocolats*
- *un sachet de tartelettes au caramel beurre salé et chocolat au lait.*

Le plus difficile a été de livrer les colis sans les ouvrir en route .... ! »

Et le Noël des enfants ? Rendez-vous à la rubrique Enfance—Jeunesse pages 20 et 21

Une deuxième vie pour les fournitures de bureau

La boîte de recyclage des fournitures disponible à l'accueil de la mairie

C'est nouveau ! Une boîte de recyclage de fournitures scolaires vous attend à la mairie.
Mise en place par l'association Tri'n Troc et l'école de Saint-Hippolyte, elle a été installée à Saint-Sornin afin de valoriser l'entraide intercommunale sur les enjeux environnementaux.

« Maintenant, collecter c'est recycler »
Rien de plus simple : si vous avez chez vous des feutres, stylos ou correcteurs d'orthographe usagés, déposez-les dans cette boîte à l'accueil de la mairie. Au lieu d'être jetés, ils seront revalorisés par l'entreprise de recyclage TerraCycle, leader mondial dans le traitement des déchets difficilement recyclables.

Madame Pélisson, deuxième adjointe au maire, explique : « *Il est important de valoriser les initiatives prises par la commune, mais également par les villages voisins !*
L'environnement et le recyclage sont l'affaire de tous. »

Des outils anti-gaspi

Pour ceux qui l'auraient manqué, nous vous informons que deux outils mis en place par la Communauté de communes du Bassin de Marennes et la régie des déchets sont disponibles sur simple demande au secrétariat de la mairie :

- un guide anti-gaspi rempli d'astuces et de conseils (fruits et légumes de saison, conservation optimale des aliments…) ;
- un verre doseur permettant de cuisiner les bonnes quantités d'aliments (pâtes, riz…)

Toujours dans une optique de préservation de l'environnement, ces deux outils gratuits vous aideront à gérer votre quotidien en toute simplicité.

Et si on évoquait le sujet de la dématérialisation ?

La dématérialisation des documents, un traitement plus rapide

L'une des questions qui revient souvent à l'accueil de la mairie est la suivante : la dématérialisation des documents entraînera t-elle une disparition de notre secrétariat ?

Qu'est-ce que la dématérialisation ?

Il s'agit d'un processus pratique qui produit des fichiers sous forme numérique, supprimant les supports papiers. Le plan « France Numérique 2020 » prévoit l'abandon définitif du papier afin que l'intégralité des démarches administratives soient dématérialisées.

Quels avantages ?

La dématérialisation est avant tout un outil de simplification pour les pouvoirs publics, permettant d'obtenir des documents plus rapidement, puisque les informations sous format numérique peuvent être plus facilement stockées et traitées entre les différents agents administratifs. Il ne s'agit en aucun cas d'une solution de substitution du secrétariat. La secrétaire de mairie reste d'ailleurs disponible pour vous accompagner dans la constitution de vos démarches en ligne, notamment pour toute personne ne disposant pas d'un accès à internet.

Le saviez-vous ?

Dans l'optique de mieux vous accueillir, le secrétariat s'est refait une beauté !

L'accueil de la mairie a été modifié durant le mois de décembre : les anciens bureaux ont été remplacés par des structures lumineuses et plus chaleureuses, tandis que la célèbre « cabine téléphonique » de l'entrée a été retirée.

D'autres petits travaux sont prévus pour l'année 2019, afin d'améliorer encore la qualité de l'accueil et le confort des administrés.

N'hésitez pas à déposer vos idées sur le carnet mis à votre disposition sur le bureau d'accueil.

Du côté du terrain de tennis

Le terrain de tennis continue d'accueillir nos amis sportifs en 2019.

L'adhésion annuelle

Pour toute création ou pour un renouvellement d'adhésion annuelle, un montant de 20 € est demandé.
Il vous permet d'accéder au terrain de tennis de manière illimitée, tous les mois de l'année.

Le fonctionnement

Lors de votre adhésion, un badge vous est remis par le secrétariat. Il donne accès à un planning afin de vous inscrire sur les créneaux horaires de votre choix. Attention, le code de l'entrée du terrain est modifié chaque 1er janvier.
Alors, prêts pour un match ?

Informations sur les perturbations de la TNT

Votre équipement de réception de la télévision subit des perturbations permanentes ?
Depuis le novembre dernier et suite au courrier des sept maires de la Communauté de communes, l'Agence nationale des fréquences (ANFR) a mis en place des aides financières pour vous aider à modifier votre équipement.

Des aides proposées jusqu'au 22 mai 2019

Comme d'autres communes du Bassin de Marennes, la télévision numérique terrestre (TNT) de Saint-Sornin est principalement desservie par les émetteurs de Royan et de Niort-Maisonnay. Les signaux insuffisants entraînent une instabilité de la qualité de visionnage. Suite à la délibération du 23 novembre 2018, le conseil d'administration a décidé d'ouvrir des aides spécifiques pour une durée de 6 mois.

Comment bénéficier de ces aides ?

Les aides financières, d'un montant de 250 € TTC maximum pour les particuliers et de 500 € TTC au plus pour les gestionnaires d'immeubles, sont accordées sans condition de ressources. Elles sont disponibles pour les habitats individuels (résidences principales uniquement) ou collectifs. Pour en bénéficier :

- rendez-vous sur le site www.recevoirlatnt.fr et complétez le formulaire en ligne ;
- ou appelez le 0970 818 818 (appel non surtaxé).

Le recensement, une démarche obligatoire

Le recensement est une démarche que tout jeune citoyen français âgé de 16 ans doit effectuer auprès du service public.

Le recensement : un acte citoyen

Cette démarche est nécessaire pour recevoir une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté mais également afin d'inscrire le jeune sur les listes électorales, afin qu'il puisse voter dès sa majorité.

Le recensement sur internet

Les jeunes ont la possibilité d'effectuer leur recensement en ligne.

1. Créez votre compte sur www.service-public.fr ;
2. Munissez vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille ;
3. Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national » ou dans la zone « rechercher » puis tapez « recensement » ;
4. Suivez les instructions.

Effectuer la démarche en mairie

Tout comme pour le recensement en ligne, il est indispensable pour le jeune se faisant recenser de se munir de sa pièce d'identité, ainsi que du livret de famille.

JDC JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

La Journée Défense et Citoyenneté (JDC) fait partie du « parcours de citoyenneté ».
Elle est obligatoire et doit s'effectuer avant la majorité.
Cette journée permet aux jeunes de découvrir les opportunités professionnelles de la communauté militaire, tout en les informant sur les enjeux de la défense et les responsabilités citoyennes.
La JDC de Saint-Sornin est assurée à la base militaire de Saint-Agnant. Un transport gratuit est proposé pour le trajet enter les deux communes.

Cas particuliers :
• le titulaire d'une carte d'invalidité à 80% minimum peut demander à être exempté de la JDC en fournissant une photocopie de sa carte lors du recensement;
• le jeune atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante peut demander à être exempté de la JDC lors du recensement. Un certificat médical lui sera demandé ultérieurement.

Conseil municipal du 6 novembre 2018

CRÉATION DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES À COMPTER DU 1er JANVIER 2019

La réforme des listes électorales entre en vigueur le 1er janvier 2019, avec mise en place par la commune d'une commission de contrôle au plus tard le 10 janvier 2019. (Lois n° 2016-1046, 1047 et 1048 du 01 août 2016 et circulaire du 12 juillet 2018).

Une commission de contrôle (Art. L 19) :

- statue sur les recours administratifs préalables.
- s'assure de la régularité de la liste électorale.

Le maire propose dans l'ordre du tableau (conseillers ayant obtenus le plus grand nombre de voix) Mme Annick MITCHELL. Le Conseil municipal, à l'unanimité, désigne Mme Annick MITCHELL pour participer aux travaux de la commission de contrôle.

AMORTISSEMENT DE LA SUBVENTION VERSÉE

M. le Maire propose d'amortir la somme versée au Syndicat du marais de Brouage en 2016 dans leur intervention sur le Canal de Broue selon les règles comptables sur une durée de 10 ans. Le Conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition.

DÉCISION MODIFICATIVE NUMÉRO 2

Afin de clore l'année comptable dans les meilleures dispositions, il est nécessaire de procéder à des régularisations comptables de façon à alimenter les bons comptes pour régler les dépenses de fin d'exercice. Le Conseil municipal, à l'unanimité, valide la proposition et autorise M. le Maire à procéder aux écritures de régularisation

REGLEMENT GÉNÉRAL DE LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer un contrat d'accompagnement à la protection des données à caractère personnel entre d'une part la mairie de Saint-Sornin et d'autre part le Syndicat mixte SOLURIS, basé à Saintes. Le financement est inclus dans la cotisation annuelle versée actuellement auprès du syndicat.

AVENANTS AUX CONTRATS PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES

Par souci d'équité, le Conseil municipal à l'unanimité autorise M. le Maire à modifier l'article 5 des deux contrats Parcours Emploi Compétence (PEC). Cette modification permet d'ajuster le taux horaire à ceux des autres agents. Elle sera rétroactive à la date de la signature de chaque contrat.

CONVENTION DE LA DÉMATÉRIALISATION POUR LA TRANSMISSION DES ACTES

Aujourd'hui, avec les nouvelles technologies et les moyens informatiques permettant d'apporter une traçabilité et une sécurité de fonctionnement, il devient nécessaire de nous adapter à ces évolutions afin de transmettre nos actes dans de bonnes conditions aux services de l'état. Celui-ci nous demande de fixer les modalités des échanges électroniques intervenant dans le cadre du contrôle de légalité prévu à l'alinéa 3 de l'art. L2131-L, L3131-1 et L4141-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ; de passer une convention entre les représentants de l'état(préfecture de Charente-Maritime) et la commune de Saint-Sornin pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité et/ou au contrôle budgétaire ou à une obligation de transmission aux représentants de l'état. Le Conseil municipal à l'unanimité autorise M. le Maire à signer la convention entre la préfecture de la Charente-Maritime et la commune de Saint-Sornin.

La fin des travaux à Saint-Nadeau

L'une des portions modifiées à Saint-Nadeau

Les travaux de Saint-Nadeau s'achèvent le 20 janvier.
Faisons le point sur ce qui a été réalisé.

Diverses grandes modifications

Les travaux de Saint-Nadeau, temps fort de la fin 2018 et du début 2019, ont permis :

- la réfection de tout le réseau pluvial ;
- le rétrécissement de la chaussée pour limiter la vitesse ;
- la création de haricots à chaque entrée du bourg pour casser la vitesse avec un allongement de la zone d'agglomération limitée à 50 kilomètres/heure ;
- l'élargissement des trottoirs, renforçant ainsi leur accessibilité.

Des travaux bénéfiques

Lors des réunions de chantier chaque semaine, nous avons recueilli des témoignages des habitants de Saint-Nadeau, satisfaits que l'on puisse enfin s'occuper d'eux en aménageant la traversée du bourg et surtout en le sécurisant.

Un habitant souhaitant préserver son identité témoigne d'ailleurs : « *L'entreprise COLAS a fait preuve d'empathie à notre égard, nous avons pu accéder facilement à nos habitations. En dehors de l'embellissement, c'est surtout le ralentissement des véhicules qui va changer notre quotidien : le trafic routier impacte notre qualité de vie. Nous avions parfois peur pour nos enfants car la vitesse de circulation était effarante ! Désormais, avec l'aménagement effectué, nous sommes plus sereins.* »

Une nouvelle piste cyclable

Les travaux de Saint-Nadeau ont également permis l'aménagement d'une piste cyclable, qui offre la possibilité de traverser la route départementale plus aisément.
Celle-ci assure la possibilité de déplacement entre les marais doux (Brouage) et salés (Le Gua, Nieulle-sur-Seudre).

Coup de foudre à l'église

Le cordiste sur le toit de l'église Saint-Saturnin

Le paratonnerre de l'église Saint-Saturnin a été remplacé le mercredi 19 décembre.
L'ancien équipement était constitué d'une pointe à sources radioactives.

Des travaux nécessaires

Cela faisait déjà plusieurs années qu'un nouveau paratonnerre à tige simple devait être installé sur l'église, classée « édifice de caractère », afin d'entrer dans la législation en vigueur.
C'est l'entreprise Mignot, spécialisée dans la restauration du patrimoine campanaire (relatif aux clochers) qui a été missionnée pour réaliser les travaux, dont le montant total s'élève à 5 851,13 € TTC.

Le remplacement du matériel s'est effectué par des cordistes experts, qui ont installé avec minutie un tout nouveau paratonnerre sécurisé ne rejetant aucune particule radioactive.

2019 la lumineuse

Afin d'accueillir l'année 2019 tout en lumière, les différents éclairages de l'église ont été mis au goût du jour (et de la nuit !). Un éclairage inédit a d'ailleurs été installé pour illuminer le clocher.

Retour sur les deux animations phares de la fin de l'année 2018

Octobre rose : un nouveau challenge relevé

La remise du chèque, en novembre dernier

Le week-end du 27 et 28 octobre, l'association « Saint-Sornin accueille » s'est mobilisée pour récolter des bénéfices intégralement reversés à la Ligue contre le cancer.
Cette année, les animations proposées ont permis de reverser 1114 € destinés à la recherche contre le cancer du sein.

Des activités pour voir la vie en rose

Après une intense séance de zumba et un bal gourmand le samedi 27 octobre, la marche du dimanche matin a permis à tous les participants de se réunir pour soutenir l'association.

La remise de chèque, un temps fort

Les bénéfices ont été reversés à la Ligue contre le cancer en présence de Monsieur Piot, son président, le 9 novembre. M.T Grandillon, présidente de l'association « Saint-Sornin Accueille », s'exprime : « *Nous remercions tous les participants ainsi que les partenaires — le Crédit Agricole de Marennes et la mairie de Saint-Sornin. Nous espérons bien entendu faire mieux dans deux ans, afin d'apporter notre pierre à l'édifice !* »

Le moment presse

SAINT-SORNIN

Mobilisés contre le cancer

L'association Saint-Sornin Accueille a remis, mardi soir, un chèque de 1114 euros à la Ligue contre le cancer. C'est Maité Grandillon, la présidente, et Marie-Claire Cornillat, la vice-présidente, qui ont eu le plaisir de remettre ce chèque à Jean-Marie Piot, le président de la Ligue contre le cancer de la Charente-Maritime.

Cette somme a été récoltée à l'occasion du Sourire rose de Saint-Sornin, manifestation qui a lieu tous les deux ans et qui cette année comprenait des séances de Zumba, un bal du sourire et une marche de 7 km.

1 114 euros récoltés

Très ému, Jean-Marie Piot a tenu à remercier chaleureusement tous les membres de l'association et les bénévoles pour leur implication pour lutter contre cette maladie : « Je suis très impressionné par le travail réalisé et le temps consacré par l'association pour réunir des fonds entièrement destinés au traitement de la maladie », a-t-il souligné. Ces fonds permettront de soutenir la recherche, d'aider les malades, de faire de la prévention (alimentaire, environnementale…) auprès des adultes mais également dans les écoles. Joël Papineau, le maire de la commune, a salué l'action et le dévouement des membres de l'association. Maité Grandillon a quant à elle donné rendez-vous dans deux ans en espérant faire encore mieux.
M. R.

Maité Grandillon remet le chèque à Jean-Marie Piot, entourée des membres de l'association et du maire. PHOTO MICHEL REY

La presse parle de la mobilisation d'Octobre Rose à Saint-Sornin ! (Sud-Ouest du 15 novembre)

Le Téléthon : une soirée festive pour la bonne cause

La soirée du Téléthon, salle Éric Chabrerie

Le Téléthon de Saint-Sornin attire chaque année des dizaines d'habitants de la commune et des villages du département.
Cette année encore, la soirée a été une réussite.

4543,50 € de bénéfices

La mission menée par l'association « Saint-Sornin Accueille » consiste à organiser une soirée festive dont les bénéfices sont intégralement reversés à l'AFM Téléthon. Cette année, le repas (potage—bourguignon—fromage—gâteaux variés) a été complété par une soirée dansante.

« Innover pour guérir »

L'AFM Téléthon est une association de parents et de malades qui mène un combat contre des maladies génétiques, rares et lourdement invalidantes. Les dons permettent d'aider à la recherche et au développement de thérapie pour les malades. L'association se bat aussi pour la reconnaissance des maladies rares dans la vie quotidienne.

Un grand merci aux partenaires !

L'association remercie ses partenaires pour leur implication : le vignoble Biteau, l'imprimerie du Large, l'Intermarché de Marennes, la mairie de Saint-Sornin et l'École des explorateurs.

Le saviez-vous ? Il est toujours possible de faire un don (montant libre) sur *afm-telethon.fr*

Enquête sur les soldats de la Grande Guerre

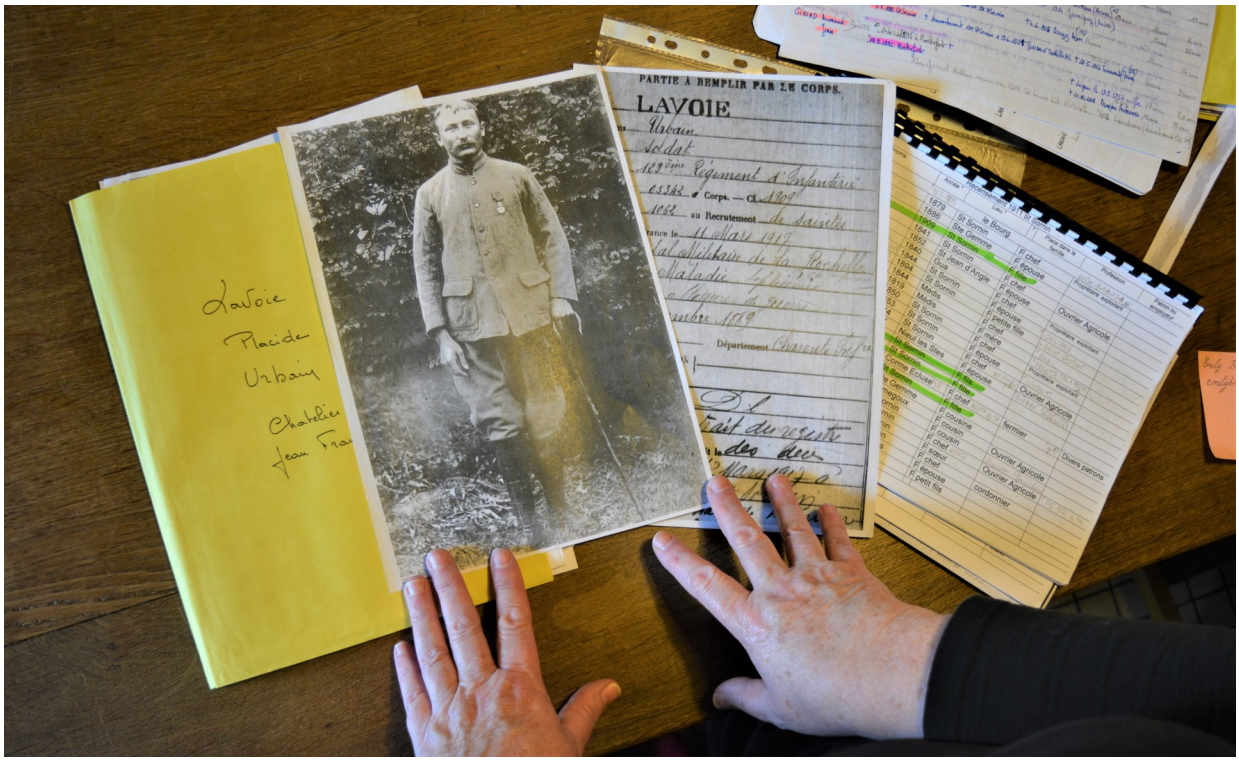

Des documents de recherche par matricule

Le centenaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale a été célébré le 11 novembre 2018.

Dans un grand nombre de villes et villages de France, cette date-anniversaire a été honorée par les citoyens autour de centaines de commémorations. Une Saint-Sorninoise a souhaité rendre hommage aux Poilus à sa façon, autour d'un grand projet : durant une semaine, elle a exposé dans l'église Saint-Saturnin une partie de ses travaux de recherche sur les Poilus du village.

Nous sommes allés à sa rencontre.

Une « détective » d'Histoire

Cathy Boismoreau nous accueille dans sa maison familiale, à Broue, dans laquelle elle est installée depuis 1987. Elle nous explique avant tout qu'elle est une sorte de « *détective* » : en parallèle de son métier basé dans une école du département, Cathy effectue par passion tout un travail de recherche sur les Poilus ayant vécu à Saint-Sornin. Tisser les généalogies, enquêter sur les hommes morts pour la France est un travail qu'elle a décidé de mener pour ne jamais oublier.

Lorsqu'on lui demande comment lui est venu son

idée de constituer un tel travail pour le village, elle nous explique : « *Un soir, c'était en 2003, j'étais devant la télévision et je regardais un reportage, où était évoqué l'existence du site internet Mémoires des Hommes (www.memoiredeshommes.com), répertoriant les Poilus en France. Cela m'a immédiatement donné envie de réaliser un travail de recherche pour Saint-Sornin, qui disposait jusqu'à présent de très peu d'informations sur la guerre 1914-1918.* »

Cathy Boismoreau, qui décrit les chercheurs et généalogistes « *un peu comme des Sherlock Holmes ou Hercule Poirot* » avait déjà des connaissances personnelles dans le domaine de la recherche documentaire : elle a longtemps animé des ateliers de généalogie, un mardi par mois, dans le centre-bourg. Si elle se consacre aujourd'hui à des recherches depuis sa maison, elle éprouve toujours « *un grand plaisir à voir que ses travaux ont une utilité et sont bien reçus par les habitants du village.* »

Un travail en étoile

Cathy explique qu'elle a commencé son travail en lisant les 24 noms inscrits sur le monument aux morts de la place Saint-Saturnin. À partir du patronyme, de fil en aiguille, elle a pu retrouver des informations sur chacun des soldats partis au front et qui ne sont jamais revenus.

« *On pourrait penser que 24 noms gravés sur la pierre ne concernent que peu de familles,* dit-elle. *Pourtant, c'est en créant la généalogie de chacun lorsque j'ai obtenu les informations que je souhaitais que j'ai pu constater une chose importante : à Saint-Sornin, beaucoup sont concernés par l'histoire de ces Poilus, notamment par les rapprochements familiaux établis par les mariages. C'est donc apporter des réponses généalogiques à des dizaines de personnes que de creuser l'histoire de ces soldats saint-sorninois.* »

Afin de trouver toutes les informations principales qu'elle recherche, c'est-à-dire la profession, l'âge de départ au front ou encore le lieu de vie de ces hommes, la « détective » se rend dans les archives, comme les Archives départementales de La Rochelle ou le Service historique de la marine (SHAM) de Rochefort. Grâce à l'émergence de la numérisation, elle estime que le travail peut être simplifié lorsque certaines informations se retrouvent sur des sites spécialisés, mais des détails restent parfois très difficiles à éclaircir ; des zones d'ombre subsistent toujours dans ses recherches, qu'elle qualifie « *d'éternelles, puisque de nouvelles informations peuvent toujours être appréhendées* ».

Des recherches fructueuses

En partant des fiches consultables sur le site Mémoires des Hommes, Cathy Boismoreau va jusqu'à trouver les fiches matricules officielles de chaque soldat du village. Elle obtient ainsi des informations complètes, par exemple concernant leur

physique : « *Il y a très peu de photographies de Saint-Sornin et des soldats, à cette époque,* poursuit Cathy. *Sur les registres matricules, la partie « signalement » sert à connaître la taille, la couleur des yeux ou des cheveux de chacun. L'un de mes rêves serait qu'il existe un logiciel pouvant dessiner les soldats à partir de ces quelques informations…*».

Lorsqu'on lui demande si elle possède d'autres documents, la généalogiste nous présente notamment des lettres de Poilus rédigées dans les camps de prisonniers.

Bien que l'écriture soit vivement surveillée et censurée par les Allemands lors de l'envoi des courriers, certaines phrases gravées sur le papier sautent aux yeux, comme celle rédigée par cet homme fait prisonnier dans un camp allemand, en début de guerre :

« Les jours sont courts mais je les trouve très longs… ».

Maxime Chatelier, à Théodore Lavoie, le 2 janvier 1915

« *Ces jours longs,* explique la détective, *ce sont ceux de certains Poilus qui ne reviendront jamais. En 1910, 160 hommes de plus de 21 ans étaient inscrits sur les listes électorales de la commune. En 1920, ils n'étaient plus que 137… Ceci n'avait malheureusement pas de lien avec un éventuel exode rural. C'était bien le signe que la guerre était passée par là, brisant des familles entières… ».*

Une nouvelle exposition déjà annoncée

Si vous avez manqué l'exposition de Cathy Boismoreau en novembre 2018, elle compte en réaliser une nouvelle dès l'année prochaine, à la même période. « *Je vais avoir plus de temps pour me préparer, et je vais sûrement proposer des nouveautés, notamment parmi les classements* ». Affaire à suivre !

Le portrait…

Urbain Lavoie, soldat lors de la Grande Guerre

Avant toute chose, la généalogiste explique qu'il est « *difficile de ne parler que d'un Poilu, car ils sont tous méritants. Urbain Lavoie est l'un d'entre eux ; je possède des informations précises à son sujet, ainsi qu'une photographie originale* ».

Son histoire…

Urbain Lavoie est né le 1er novembre 1889 à Saint-Sornin. Il est appelé lors de la mobilisation générale, dans le 123ème Régiment d'Infanterie. Il est fait prisonnier, puis interné au camp de Laon.

Il est rapatrié le 26 juillet 1915 suite à de graves blessures, et garde d'importantes séquelles d'une pleurésie avec adénopathie.

Il décède des suites de ses blessures le 11 mars 1917, dans le village qui l'a vu partir, revenir, mourir.

Double mission pour les plantations

Les haies sur la route menant du bourg au terrain de tennis

La plantation de haies débutée en 2018 devrait s'étendre jusqu'en 2021, selon un plan triennal établit entre la commune et la chambre d'agriculture de Charente-Maritime.
Qui a dit que les plantations étaient uniquement décoratives ? Si leur présence permet d'égayer les communes, elle peut également être bénéfique pour la faune. Quelques explications.

Des végétaux rigoureusement sélectionnés

Vous avez sûrement remarqué la plantation de plusieurs haies, sur des axes stratégiques du village, notamment près de la route départementale. Ces haies vives, constituées de plusieurs essences, permettent de revaloriser le milieu rural puisqu'elles embellissent le centre-bourg et ses alentours.

Mais ce n'est pas tout ! Elles ont également pour objectif de participer à la protection environnementale en assurant la nidification des différentes espèces animales diurnes (papillons de jour…) et nocturnes (chouettes, chauve-souris…).

Un travail rigoureux

Nicole Duc et Linda Fromentin, agents de service technique, ont bénéficié d'une formation spécifique en décembre dernier.
Elles ont reçu des conseils techniques concernant la plantation des différentes haies, ainsi que des astuces pour les entretenir efficacement.

Le saviez-vous ?

Pour se repérer au crépuscule ou durant la nuit, les chauve-souris utilisent leur ouïe. Tel un radar, elles émettent des sons qui sont renvoyés par les objets environnants sous la forme d'un écho. Cette capacité porte d'ailleurs le nom d'écholocation. La plantation de haies leur permet donc d'avoir des « couloirs sonores » dans le village !

Un Noël sous le signe de la magie

Le Noël des enfants de Saint-Sornin, dans la salle Éric Chabrerie

Le 18 décembre, les enfants de Saint-Sornin ont bénéficié d'un Noël offert par la commune et le Centre communal d'action sociale (CCAS).
Au programme : un spectacle coloré rempli de magie, et un goûter pour petits et grands.

50 enfants ravis

Le samedi 18 décembre marque un beau moment pour les enfants — et les parents — de Saint-Sornin. Annoncé depuis plusieurs semaines, le « Noël des enfants » était un événement festif très attendu : « *Cela faisait déjà plusieurs années que la commune souhaitait offrir un peu de magie aux enfants* , explique M.T Grandillon, adjointe en charge de l'animation. *Pour cette année 2018, nous avons décidé de réunir les familles autour d'un moment convivial.* »

Une invitation au voyage

Un chaleureux spectacle a rythmé la première partie de l'après-midi. Présenté par la compagnie Torrent-Ciel, il s'agit d'une adaptation scénique du livre *Tyan et Yoko au bout du monde*, de l'auteur Kyrios. Les jeux de théâtre et les instants poétiques ont ainsi raconté l'histoire de Yoko, qui chantait dans l'écho du bout du monde qu'elle pouvait devenir un oiseau… Véritable mise en scène sur le thème du voyage et de l'amour, le spectacle a permis à tous de s'évader durant une quarantaine de minutes.

Une pause-douceur

Les instants de magie théâtrale ont ensuite laissé place à un goûter. Le père noël, vedette phare ce jour-là, a été bien occupé puisqu'il s'est partagé entre la séance photographie avec les enfants le souhaitant et la distribution de chocolats. Heureusement, il nous a confié avoir passé un délicieux moment, juste avant de repartir au Pôle-Nord pour préparer Noël…

Un tonnerre d'applaudissements pour le père noël

Le spectacle coloré, adapté du conte Tyan & Yoko

Saint-Sornin raconté par… Guy Michaud

Guy Michaud

Guy Michaud et sa femme Mimi nous accueillent à deux pas de la route qui mène du bourg aux marais.
Guy, ancien maçon passionné par le football et la chasse, nous raconte chaleureusement « le Saint-Sornin d'autrefois ».

L'installation à Saint-Sornin

« *Je suis originaire de la commune voisine, Sainte-Gemme. Je me suis marié avec une fille de Saint-Sornin, et puis, dans les années 1960, nous sommes allés travailler en Seine-et-Oise pendant deux ans. Ensuite nous sommes revenus nous installer ici, à Saint-Sornin, où je me suis plu tout de suite.*
Ma femme est plus de Saint-Sornin que moi, elle allait à l'école ici.

« *À l'époque,* ajoute sa femme, Mimi, *nous n'avions pas de télévision. Les mômes jouaient sur la place Saint-Saturnin, ce n'est pas d'hier… On se retrouvait tous ensemble. Je me rappelle, quand on était enfant, il y avait des bals à Saint-Nadeau, il y avait une petite frairie ! Dans une salle où il y avait le café… Mes parents y allaient souvent.* »

« *J'ai été conseiller municipal pendant quasiment quatre mandats,* raconte Guy, *mais je n'étais pas le plus facile… Après mon premier mandat, j'ai quand même été réélu sans être candidat. C'est arrivé deux fois dans l'histoire de Saint-Sornin, je crois.* »

Une vie d'artisan-maçon

« *J'ai d'abord travaillé le bois dans un atelier avec un patron dont je rêve encore, avec une casquette de velours et un mégot. Mais je me suis lancé dans le bâtiment après mon retour du régiment. Vous savez, ce n'était pas comme maintenant. Le chômage, on ne connaissait pas ça ! Il y avait 25 patrons qui étaient à votre porte. C'était autre chose qu'aujourd'hui. Je me suis lancé dans le bâtiment. J'étais artisan-maçon.*

J'ai travaillé dans oh, je ne sais pas, dans une trentaine de propriétés à Saint-Sornin. J'ai eu une clientèle extraordinaire dans ma vie d'artisan ! Je les faisais parfois attendre pendant deux ans. Le gros de ma clientèle était à l'intérieur du bourg, mais j'ai eu d'autres missions comme le Moulin de Châlons.
J'ai toujours aimé ce que je faisais !
Dans une vie, vous savez, c'est d'une importance capitale. Quand on fait quelque chose qui nous plaît, on y prend goût, on se fatigue moins… Vous savez, j'ai 86 ans passés ! Et je ne me suis jamais lassé de mon métier pendant que je l'exerçais. »

Une passion pour le foot

« D'autre part, je me suis de suite intéressé aux animations à Saint-Sornin. Je me suis intéressé en particulier au football. J'avais un cousin ici, Paul Ravet, qui était président de l'association sportive de Saint-Sornin. J'ai joué au foot jusqu'à 35 ans, j'ai arrêté après une entorse au genou, mais j'ai continué à m'en occuper. Je me suis investi là-dedans. Au début… il n'y avait même pas de terrain de football à Saint-Sornin, ni de vestiaire ! On a construit avec Paul et quelques joueurs un vestiaire en dur—d u temps où il n'y avait pas toutes ces lois… mais il faut le dire, il n'y avait pas d'eau courante au départ.

La fabuleuse nature du territoire

« Je vis dans la nature. La nature, c'est pour moi quelque chose d'essentiel. Maintenant, à 86 ans passés, je promène toujours mon chien dans les petits chemins et je vais souvent à la chasse le matin depuis ma retraite. Mais jamais ne me prendrait l'idée de chasser des espèces protégées ! Oui, ce que je préfère à Saint-Sornin, c'est la nature. J'ai été un fervent pratiquant la pêche à la ligne. Il y avait plein de poissons à l'époque, on allait dans les fossés, ça mordait sans arrêt : brochets, tanches, carpes, anguilles, perche franche…
D'ailleurs, j'ai même acheté un petit coin de marais.
La nature a beaucoup changé. Quand j'étais enfant, des oiseaux, il y en avait partout, partout, partout… Il n'y en a presque plus. »

Des souvenirs de Broue

« J'allais souvent à la Tour de Broue, quel point de vue magnifique ! J'y ai rénové l'actuelle maison de mon fils ainsi que le musée qui appartient au Centre communal d'action sociale (plancher, pose des linteaux…). Je m'intéressais beaucoup à l'histoire du site et à ses particularités. Je me souviens être allé avec un architecte à la Tour de Broue… L'un de ses piliers était intact. Et puis l'architecte disait « la pierre vient d'une autre carrière ». Je lui ai répondu qu'il se trompait : il s'agit du pilier dans l'angle sud-ouest de la Tour… Il était en plein air et est resté intact du fait de son positionnement !
Broue est aussi un lieu d'exception pour la faune. Je me souviens y être allé avec ma femme et avoir vu une buse qui sortait d'un champ de maïs, un lièvre de deux ou trois livres dans les griffes. Elle l'a posé sur la route avant de l'emmener sur une berge. »

Des travaux dans le bourg

« Lorsqu'on a refait les toilettes à Saint-Sornin, j'ai vu quelque chose d'unique : on a enlevé les dessus de la fosse à l'école où arrivait le tout-à-l'égout. Vous savez ce qu'il y avait ? Un tunnel ! C'était un souterrain bouché à chaque extrémité ! On ne sait pas où allait ce souterrain… On pourrait y passer à deux ou trois personnes…
J'ai aussi connu la restauration de l'église, j'y ai fait un rapport suite à la demande du maire. Il n'y avait pas de marches pour rentrer dans l'église ! M. Chabrerie a fait décaisser tout ça pour retrouver les niveaux d'origine. Il a fait restaurer des peintures, celles qui existent toujours et qui doivent être réhabilitées…
Voilà mon Saint-Sornin ! ».

L'extension des consignes de tri

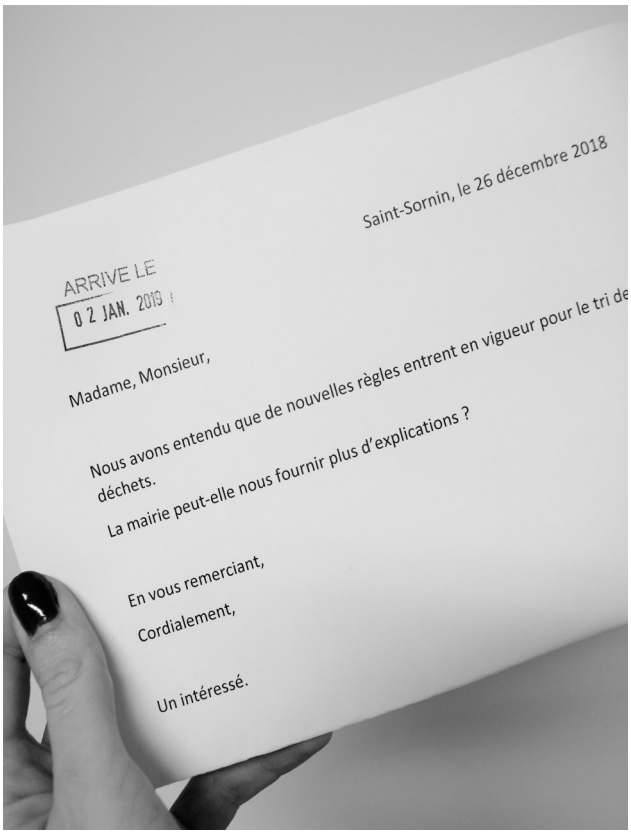
Saint-Sornin, le 26 décembre 2018

ARRIVE LE
02 JAN. 2019

Madame, Monsieur,

Nous avons entendu que de nouvelles règles entrent en vigueur pour le tri de déchets.
La mairie peut-elle nous fournir plus d'explications ?

En vous remerciant,
Cordialement,

Un intéressé.

Photographie du courrier reçu

La mairie a reçu un courrier demandant des explications sur l'extension des consignes de tri entrant en vigueur au 1er janvier 2019.

Pour voir la vie en jaune

L'année 2019 commence effectivement avec de nouvelles consignes de tri, qui permettent de réduire sa quantité d'ordures ménagères et ainsi de prendre soin de l'environnement.
Vos poubelles jaunes (recyclage) accueillent désormais tous les emballages plastiques (pots de yaourt, barquettes de jambon, films des packs d'eau…), ainsi que le petit aluminium (capsules de café, opercules de yaourt…).

Pour en savoir +

Rendez-vous à la page 4 du magazine **Vert & Bleu** de la Communauté de communes du Bassin de Marennes, distribué dans votre boîte à lettres ou disponible à l'accueil de la mairie.

Passage à l'heure des vers

Pour cette nouvelle sélection poétique, retrouvez quelques vers sur la saison hivernale, autour de neuf « haïkus » célèbres.

Des haïkus venus du Japon

Le haiku (俳句) est un court poème qui puise son origine au Japon. Codifié par le poète Mastuo Bashô au 17ème siècle, il n'a été découvert par les occidentaux que trois siècles plus tard. Il est traditionnellement calligraphié sur trois lignes et comporte dix-sept syllabes, mais il existe certaines formes plus libres.

La célébration de l'évanescence des choses

Selon la tradition, le haiku doit comporter un « kigo », c'est-à-dire un « mot de saison » faisant référence à la nature ou à l'un des mots-clefs des quatre saisons. Ce mot-clef et les autres mots qui l'entourent visent à saisir la vie comme elle s'écoule : le haiku forme une poésie de l'instant.

Dans le clair de lune glacé
de petites pierres
crissent sous les pas

Buson Yosa

Aube grise
le café allume
son brouillard
André Cayrel

Pont solitaire
il s'est trouvé un ami
le vent vagabond
Anne Brousmiche

Dans la neige
l'empreinte de l'homme
en patte d'ours
Carmen Leblanc

Saupoudrées de glace
les feuilles cristallisées
gelées sous les bois
Sebarjo

Surpris par la glace
les brins d'herbe en leur folie
ce matin, se figent
Sebarjo

La bruine d'hiver
paisiblement imbibe
les racines du camphrier
Buson Yosa

La pluie d'hiver
tombe sur l'étable
un coq chante
Matsuo Bashô

Une baie rouge
a roulé
sur la gelée blanche du jardin
Shiri Masaoka

Samedi 19 janvier | Concert de l'École de musique du Bassin de Marennes

L'année commence en musique !
L'École de musique du Bassin de Marennes vous invite le samedi 19 janvier pour un concert gratuit.

L'évènement se tiendra au Centre d'animations et de loisirs (rue Jean Moulin) de Marennes.
Il débutera à 20h30.

Jeudi 24 janvier | Cérémonie des vœux

Joël Papineau, maire de Saint-Sornin, et le conseil municipal vous convient à la cérémonie des vœux de la commune le jeudi 24 janvier à 18h30 Salle Éric Chabrerie | 11 rue de la seigneurie

Samedi 26 janvier | Repas du Centre communal d'action sociale

Le traditionnel repas du Centre communal d'action sociale de Saint-Sornin se tiendra le samedi 26 janvier.
Le repas est offert à tous les habitants de la commune âgés de plus de 65 ans. Il se tiendra dans la salle Éric Chabrerie.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à joindre la mairie.

Le saviez-vous ? De nombreux évènements ont lieu chaque mois sur le territoire du Bassin de Marennes ainsi que sur l'île d'Oléron. Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à vous rendre sur :

- le site internet de la Communauté de communes du Bassin de Marennes (*bassin-de-marennes.com*), bouton en 1 clic « Agenda des manifestations » ;
- le site internet de l'Office de tourisme du Bassin de Marennes & de l'ile d'Oléron, qui répertorie également des idées de sorties-découvertes sur le territoire

Les contacts utiles

URGENCES

• Police	17
• Gendarmerie	05 46 85 00 19
• Pompiers	18
• SAMU	15

SERVICES PUBLICS

• Trésor Public de Marennes	05 46 85 14 15
• Centre des Impôts	0820 234 252
• Préfecture	05 46 27 43 00
• Sous-Préfecture	05 46 87 08 08
• Communauté de Communes	05 46 85 98 41

AUTRES SERVICES UTILES

• CAF	0820 251 710
• Pôle Emploi	0811 550 117
• CPAM de Rochefort	0820 904 144
• Conciliateur	05 46 85 66 39

SERVICES D'AIDES MÉDICALES, SANITAIRES & SOCIALES

• Centre antipoison	05 56 96 40 80
• Enfance maltraitée	119
• Violence conjugale	0810 012 014
• Protection aux personnes âgées	0800 020 528
• Cancer info service	0810 810 821
• Drogue info service	0800 231 313
• Sida info service	0800 840 800
• Assistante sociale	05 46 85 09 87

DÉCHETTERIES

• Le Bournet	05 46 85 41 37
• La Madeleine	05 46 02 51 43

CHENIL—SPA (Saintes) 05 46 93 47 65

SAINT-SORNIN TAXI 05 46 93 33 53
06 08 92 31 86

Mairie

Tél :
05 46 85 11 40
Mail :
mairie.stsornin911@orange.fr

st-sornin.fr

État civil

NAISSANCE
Lucas Laurent Hubert SEIGNEUR est né le 12 octobre 2018 à Saintes

MARIAGE
Thierry LAVAL et Audrey Claire RENVOISÉ se sont dit « oui » le 3 novembre 2018

PACS
Fabrice OCTEAU et Laeticia Jeannine Simone DELHOUMEAU se sont pacsés le 3 novembre 2018

DÉCÈS
Jean-Paul DROUILLARD est décédé le 3 décembre 2018